

PRÉVENTION ET GESTION DE L'AGRESSIVITÉ ET DE LA VIOLENCE DES PATIENTS ET DE L'ENTOURAGE

+99% de satisfaction des participants

CONTEXTE DE FORMATION

Les professionnels du soin à domicile ou en établissement se trouvent régulièrement confrontés à des manifestations de comportements agressifs voire de passage à l'acte de violence et d'agression de la part des patients ou de leur entourage. Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'acquérir par cette formation les connaissances nécessaires à la prévention et la gestion ces évènements.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre aux stagiaires d'évaluer leurs acquis initiaux sur le sujet de la formation.
- Définir l'agressivité et la violence.
- Donner du sens aux manifestations d'agressivité et de violence en expliquant les causes.
- Analyser les pratiques professionnelles en situation de prévention et de gestion des comportements agressifs ou violents des patients ou de leur entourage.
- Évaluer les acquis de formation et traduire l'ensemble des savoirs (initiaux et acquis) en objectifs et moyens d'amélioration des pratiques professionnelles.

FORMAT DE LA FORMATION

Formation dispensée **en présentiel sur 2 journées. (14 heures).**

L'animation pédagogique favorisera des méthodes participatives adaptées à la formation action au travers d'analyse de pratiques, d'étude de cas cliniques et de partage d'expériences.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour bénéficier du financement DPC, un compte DPC doit être créé sur agencedpc.fr puis une demande de prise en charge réalisée sur mondpc.fr, en renseignant la référence de votre formation : **12642325012.**
- La prise en charge par l'ANDPC est octroyée dans la limite de 2 jours par an, soit un total de 14 heures de formation sur l'année.
- Une indemnisation du professionnel de santé pour sa participation à l'intégralité de son action de DPC sera versée par l'ANDPC.
- Pour toute question, contactez-nous au **02 99 68 83 19.**